② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABC SHOP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2022	Exercice N-1 clos le 00000
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	169 859	
Production vendue : biens	215	214		
Production vendue : services *	217	218		
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	169 859	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	94 521	
Variation de stock (marchandises) *		236	(12 023)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	620	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	44 539	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	67	
Rémunérations du personnel *		250	4 224	
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	53	
Dotations aux amortissements *		254	619	
Dotations aux provisions		256	13	
Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	183	
Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	132 818	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	37 041	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS				
Produits financiers (III)		280		
Produits exceptionnels (IV)		290	4	
Charges financières (V)		294	15	
Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	10	
Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	5 553	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	31 467	

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 31 467 — 314

Réintégrations			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
Provisions non déductibles *	322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	5 553	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions — Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	352	37 020	354
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	37 020	372

Signé électroniquement le 30/10/2023 par Audrey DEGANO

Signed with universign

ABC SHOP

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de 3 000 €uros

Siège social : 6 place Saint Denis
77120 Coulommiers

RCS MEAUX 909 183 360

PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'An Deux Mille Vingt Trois,
Le 30 juin, à 18 heures
Au siège social

L'actionnaire de la société ABC SHOP s'est réuni en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et quitus à la Présidence,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce et décision à cet égard,
- Approbation et fixation de la rémunération de la Présidence,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2022,
- Le rapport de gestion et le rapport de la Présidence,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Est présent et a émargé la feuille de présence :

- SAS NLJ HOLDING

La totalité des actionnaires étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer ;

- SAS NLJ HOLDING préside l'assemblée ;

Après avoir rappelé l'ordre du jour et mis à la disposition des actionnaires les statuts et le projet de résolutions, elle ouvre les débats.

Plus personne ne prenant plus la parole, elle met aux voix les résolutions suivantes ;

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés pour cet exercice se sont élevées à la somme de 0 €.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Présidence, l'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 31 467,26 € et que les sommes à affecter sont constituées comme suit :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice 2022 :	31 467,26 €
TOTAL :	**31 467,26 €**

Affectation proposée :

Réserve légale :	300,00 €
Autres réserves :	30 000,00 €
Report à Nouveau (Créditeur) :	1 167,26 €
TOTAL :	**31 467,26 €**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale précise qu'il n'existe aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucun rémunération n'a été versée à la présidente au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour l'exercice en cours, l'assemblée générale décide de fixer ultérieurement la rémunération mensuelle de la Présidence.

Elle sera en outre, remboursée, sur justificatifs, de ses frais de déplacements et de représentation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'assemblée est levée à 19 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par la Présidente.

SAS NLJ HOLDING

Signé électroniquement le 30/10/2023 par
Audrey DEGANO

Signed with universign

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : SASU ABC SHOP — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 6 place Saint Denis 77120 COULOMMIERS

Numéro SIRET * : 90918336000017

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014				
	Immobilisations corporelles *	028	6 630	030 619	6 011	
	Immobilisations financières * (1)	040	6 000	042	6 000	
	Total I (5)	044	12 630	048 619	12 011	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060	12 023	062	12 023	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	4 066	070	4 066	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	4 051	074	4 051	
	Valeurs mobilières de placement	080	15	082	15	
	Disponibilités	084	43 669	086	43 669	
	Charges constatées d'avance *	092	119	094	119	
	Total II	096	63 943	098	63 943	
	Total général (I+II)	110	76 573	112 619	75 954	

Signé électroniquement le 30/10/2023 par Audrey DEGANO

Signed with universign

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	31 467	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	34 467	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	13	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	798	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 277	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 26 873)	172	37 398	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	41 473	
	Total général (I + II + III)	180	75 954	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	26 873
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	12 630
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 03/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 75 953.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 169 858.95 Euros et dégageant un bénéfice de 31 467.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 03/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Signé électroniquement le 30/10/2023 par
Audrey DEGANO

Signed with universign

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 03/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		300		300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 03/01/2022 au 31/12/2022

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	12 023		12 023	
Approvisionnements				
Total I	12 023		12 023	
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16
Total	16

ANNEXE

Exercice du 03/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	429
Autres dettes	117
Total	546

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	119
Total	119

Variation des capitaux propres

Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation du capital	3 000
Variation des autres postes	31 467
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	34 467
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	34 467
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

Le 14/04/2023
NLJ HOLDING Présidente

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

					31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					3 000
Nbre des actions ordinaires existantes					300
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					169 859
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					37 653
Impôts sur les bénéfices					5 553
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					31 467
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					107.00
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					104.89
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					2
Montant de la masse salariale de l'exercice					4 224
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					53